

I- Phénomène social : théories et exploration méthodologique

Introduction

Le terme méthodes désigne des techniques d'observation ou d'analyse des données. Mais cette signification est trop étroite. Au-delà de ces techniques descriptives, les méthodes sont des ensembles de principes qui guident les scientifiques pour élaborer de nouvelles théories et pour procéder à l'analyse critique des théories existantes.

Mais pour connaître les méthodes il est nécessaire d'étudier de façon approfondie les théories sociologiques les plus intéressantes, celles qui sont parvenues à rendre compte de phénomènes sociaux majeurs dont l'explication exige une objectivité.

C'est ainsi que dans le champ de la pratique sociologique, la méthodologie s'impose comme une alternative pour mener une recherche sans pour autant négliger les orientations épistémologiques et théoriques qui pourraient guider le chercheur dans ses investigations empiriques, tout en choisissant les instruments adaptés à l'exploration de son objet.

Dans cette perspective, toute démarche méthodologique consisterait à rassembler les matériaux nécessaires dans la perspective d'atteindre les objectifs recherchés ou préalablement supposés, par la proposition d'hypothèses, indicateurs ou concepts, formulés d'une façon affirmative ou interrogative, et dont la validation reste régulée par les principes et les règles de l'objectivité démonstrative des résultats obtenus.

Toutefois, face à cette dynamique d'investigation, les étudiants, trouvent souvent des difficultés à associer les différentes approches d'investigation aux techniques rationnelles d'application, car ils n'ont pas su trouver ou choisir les instruments adaptés à l'exploration de leur objet.

Dès lors, les différentes démarches méthodologiques nous amènent aujourd'hui à nous interroger sur les orientations épistémologiques et les multiples approches d'exploration de notre champ pratique, ceci selon la taille, la composition, la catégorisation et la disposition des enquêtés, qu'on observe autrement car ils occupent différentes positions qu'ils soient dispersés ou rassemblés, sur le terrain.

La recherche de cette réciprocité effective signifie la possibilité de rapprocher l'aspect théorique de l'aspect empirique qu'exigerait la pratique sociologique dans la définition des concepts et des variables délimitant la vision conceptuelle de l'action du chercheur.

Cette initiative intervient sans pour autant ignorer les obstacles, voire les difficultés qu'imposeraient les conditions d'investigation par manque de matériaux ou d'indisponibilité de la population à enquêter, une situation provoquée parfois par les multiples contraintes administratives et techniques auxquelles sont régulièrement confrontés nos chercheurs et nos étudiants. Nombreux sont les étudiant(e)s qui se trouvent distancés de leur cadre méthodologique et finissent par changer de projet d'investigation, voire l'abandonner.

1- L'étude sociologique du phénomène social

Un phénomène social est aussi un fait social.

Les réponses que peut apporter la sociologie à l'étude d'un phénomène social permet de mettre en évidence des méthodes, au sens large du terme.

Il faut chercher à comprendre la relation de causalité entre les variables d'un phénomène social. Cette méthode d'analyse causale est une pratique de nature descriptive qui vise à découvrir les relations d'ordre empirique ou statistique entre faits sociaux.

Le concept de fait social a été évoqué en 1895 par Émile Durkheim dans son livre *Les Règles de la méthode sociologique*. Selon lui, un *fait social* est un phénomène d'une réalité existante dans une société. Mais à cette époque, le concept de « fait social » apporta une méthode empirique qui donne un regard nouveau sur le social et qui permet d'étudier une certaine catégorie des faits sociaux (comme le suicide, le divorce, la violence).

- a- Parmi ses travaux, **Émile Durkheim** s'est interrogé sur le suicide à la fin du XIXe siècle, comme étude rattachée à la tradition sociologique française et au « *holisme méthodologique* » : c'est-à-dire les phénomènes sociaux sont considérés comme des tous entre lesquels on cherche à faire apparaître des relations entre les causes et les conséquences.
- b- Il existe aussi l'individualisme méthodologique, est une méthode explicative qui permet de rendre compte des phénomènes sociaux en les ramenant aux actions individuelles qui

Université A-M, Bejaïa
Faculté des Sciences Humaines et sociales
Année universitaire : 2020-2021

Licence 1 Sciences Sociales : Première année
Module : Écoles et Méthodes
Enseignant : Professeur BERRETIMA Abdel-Halim

les composent. Cette méthode a été formalisée à la fin du XIX^e siècle, par des sociologues de l'école allemande comme Max Weber sociologue et philosophe allemand (né en 1858 à Berlin en Allemagne et décédé le 28 septembre 1918 à Strasbourg en France).

- c- **Georg Simmel** est sociologue allemand atypique et hétérodoxe, il pratique l'interdisciplinarité, une méthode utilisée dès le XVIII^e siècle dans des raisonnements sociologiques et économiques, notamment par David Hume.
- d- **Karl Marx** est né en 1818 et décédé le 14 mars 1883 à Londres. Il est philosophe, historien, sociologue et économiste. Communiste dans sa perception des phénomènes sociaux, il adhère à la théorie de la révolution, socialiste.
- e- Sa conception théorique est matérialiste. Son analyse des phénomènes sociaux est beaucoup plus penchée vers des intérêts du capitalisme, la lutte des classes et son engagement pour le mouvement ouvrier. Il a été un des membres dirigeants de l'Association internationale des travailleurs (Première Internationale). Comme il a eu une grande influence idéologique sur les études en sciences humaines et sociales, les travaux de Marx ont marqué de façon considérable le XX^e siècle, au cours duquel de nombreux mouvements révolutionnaires et intellectuels se sont réclamés de sa pensée.
- f- **Auguste Comte**,(est né en 1798 et décédé en 1857 à Paris. C'est un philosophe et sociologue français, fondateur du positivisme. Il a développé un système philosophique, le positivisme, qui part d'une théorie de la connaissance pour se reposer ensuite sur la loi des trois états pour proposer une classification des sciences. Cette classification consacre l'avènement de la *physique sociale*, qui devient, à partir de 1839, la sociologie.
- g- Le courant du positivisme prend un tournant religieux, qui se concrétise dans la fondation de la religion de l'Humanité, considérée par **Auguste comte** comme « *l'ensemble des êtres passés, futurs et présents qui concourent librement à perfectionner l'ordre universel* ». **Auguste Comte** a eu une grande influence sur l'épistémologie et la sociologie françaises. Sa pensée positiviste a connu un développement dans plusieurs pays du monde pour reconnaître sa vision dans l'étude des phénomènes sociaux.

- h- **Talcott Parsons**, (1902_1979). C'est un sociologue américain. Il est considéré comme l'un des sociologues les plus influents dans le champ de la pensée épistémologique et empirique jusqu'en 1960. Il a développé la théorie de l'action qui a longuement contribué au courant du **structuro-fonctionnalisme**. En revanche, à la fin de sa carrière, il a critiqué sa propre pensée qui d'après lui n'est pas adéquate à la réalité sociale de son époque.
- i- Il est titulaire d'un doctorat en économie et il a enseigné à l'université de il rejoint Harvard (Boston), pour enseigner la sociologie dans le premier département de sociologie à cet époque. La sociologie de Parsons est **empirique et systématique**. Elle est considérée comme un des fondements du courant théorique des systèmes sociaux. Il a traduit les travaux de Max Weber en anglais, ainsi que ses commentaires et ses analyses.
- j- Il a même traduit les travaux d'Émile Durkheim et de Vilfredo Pareto pour expliquer sa contribution analytique à la sociologie anglo-saxonne. Ses œuvres ont profondément imprégné sa vision du monde social, toute en se référant à certains éléments de la théorie de Sigmund Freud. Cette imprégnation a développé chez Parsons des approches plus « opératoires » de la socialisation.
- k- Dans les années 1970, une nouvelle génération de sociologues a critiqué la complexité du style de **Talcott Parsons** qu'on lui reproche sa vision trop conservatrice. Du fait des mutations socioculturelles et sanitaires que connaît actuellement le monde, la conception de Talcott Parsons est sociologiquement très appréciée dans l'étude des nouveaux phénomènes sociaux (ex : maladies chroniques, pandémies, précarité sociale, souffrance socioprofessionnelle), plus particulièrement dans les sociétés anglo-saxonnes.
- l- **Anselm Leonard Strauss**, (il est né 1916 à New York et décédé en 1996 à Los Angeles). C'est un sociologue américain qui a travaillé dans le domaine de la *sociologie médicale* qui est aujourd'hui développé comme *sociologie de la santé*. Il a obtenu son Ph.D. (doctorat) de sociologie à l'université de Chicago où le sociologue **Herbert Blumer** lui a enseigné l'**interactionnisme symbolique**.
- m- Il a enseigné, entre 1944 et 1947, comme professeur à l'Université d'Indiana, où il a rencontré Alfred Lindesmith. En 1949, il publia avec cet auteur un livre, qui s'intitule *the Social Psychology* qui a eu une grande réputation dans les milieux universitaires. En 1959,

il écrit *Miroirs et Masques*, pour contredire la pensée fonctionnaliste qui dominait à l'époque dominant et il a adopté la tradition de l'**interactionnisme symbolique** de l'École de Chicago.

Face à cet état des faits, le choix d'une approche méthodologique est dicté par la nature de sa dynamique de recherche, une aubaine pour la sociologie formulant en l'occurrence l'objet principal des réflexions et des débats.

Pour l'étude d'un phénomène social, on doit établir un diagnostic sur les modalités et les techniques de recherche que proposeraient les chercheurs autour des notions épistémologiques qui pourraient nous conduire vers une éventuelle homogénéisation de la pratique en méthodologie.

II- Les méthodes d'investigation pratique

1- De la théorie à la pratique

L'exploration d'un objet de recherche sur le plan pratique devrait passer par la faisabilité des investigations empiriques dans l'interprétation du « phénomène social » qui doit être étudié en tant que « réalité sociologique ».

Le passage du cadre théorique au cadre pratique nécessite une large connaissance bibliographique et une bonne maîtrise de la méthodologie et des instruments et des techniques d'enquête pour l'exploration de l'objet d'étude.

Par ailleurs, chaque sujet d'étude se définit par sa particularité sociologique (catégorie, genre, race, profession, ethnie, culture, etc.).

C'est-à-dire, le choix d'un sujet doit contenir un thème explicite selon des variables signifiant leur rapport de causalité scientifique.

La définition du rapport de causalité dans la présentation d'un sujet d'étude nous incite surtout à trouver les causes et les conséquences du problème posé.

Si on veut étudier, par exemple, le cancer dans la société algérienne, on doit chercher les causes de cette maladie chronique chez les fumeurs ou les salariés exposés aux produits chimiques en milieu de travail.

Université A-M, Bejaïa
Faculté des Sciences Humaines et sociales
Année universitaire : 2020-2021

Licence 1 Sciences Sociales : Première année
Module : Écoles et Méthodes
Enseignant : Professeur BERRETIMA Abdel-Halim

Dans cette optique, on doit associer à la variable (D) *cigarette* à une autre variable (C) *cancer*, en désignant la population d'enquête (F) *jeunes ou salariés* et chercher à comprendre le lien entre les raisons et les objectifs de cette maladie. Cet ensemble de liaison doit surtout désigner la population ciblée et le lieu d'enquête à réaliser dans l'espace et dans le temps.

Au travers de cette association de variables, la clarté du problème devient plus saisissable pour respecter chaque étape de la recherche.

Le sujet d'étude est alors présenté dans un contexte sociologique nécessitant le respect des différentes étapes à entreprendre selon les objectifs recherchés.

Il faut apporter une argumentation véritable pour chaque plan de recherche afin de convaincre le directeur de recherche de l'articulation des différentes démarches à suivre dans l'élaboration d'un mémoire de master.

- 1- La formulation argumentée du problème
- 2- Le cadre théorique du problème et des questions centrales
- 3- La revue rapide de l'état des connaissances bibliographiques essentielles sur le sujet
- 4- Les hypothèses de recherche de leurs conditions de formulation et vérification envisagées.
- 5- La désignation et description du lieu d'enquête
- 6- La définition de la population-mère
- 7- La technique d'échantillonnage
- 8- Le choix de la population d'enquête
- 9- La méthodologie : techniques de recherche, les instruments (entretien ou questionnaire, observation directe ou indirecte, observation participante).
- 10- Le plan d'expérimentation : le premier contact, la collecte des données sur le terrain, les modalités et les moyens à utiliser dans l'élaboration de l'enquête empirique.
- 11- Le mode de dépouillement et d'analyse des données (analyses statistique ou thématique).
- 12- Le mode d'interprétation des résultats de l'enquête : classification des thèmes à interpréter, les commentaires sociologiques des thématiques de l'objet de recherche, la stratégie de comparaison des résultats entre les thèmes à étudier.
- 13- La validation théorique des analyses des données empiriques
- 14- Confirmation ou infirmation des hypothèses

2- La problématisation de l'objet : (problématique)

C'est la délimitation théorique du problème pour pouvoir cerner les dimensions et les grandeurs propres au sujet. Il s'agit de formuler le problème littéralement en lui donnant un cadre élargit plus que le questionnement principal.

Il existe trois étapes dans la constitution de la problématique :

- a) *Première étape (général)* : on doit commencer par une introduction sur le sujet d'étude avec une explication argumentée (qui peut contenir des études antérieures, des rapports ou des statistiques) dans d'autres sociétés et d'une façon plus générale pour bien situer l'objet d'étude dans le champ de la sociologie
- b) *Deuxième étape (théorique)* : dans cette phase de la problématisation de l'objet d'étude, on doit intégrer les auteurs (sociologues ou autres) qui ont traité notre thème dans un cadre théorique ou épistémologique pour savoir dans quelle approche pourrait s'inscrire.
- c) *Troisième étape (particulier)* : dans cette étape, on doit se focaliser sur la particularité de notre sujet dans un espace bien défini qui désigne sociologiquement l'environnement et la population d'enquête.

Mais le passage d'une étape à l'autre doit être argumentée par des questionnements facilitant la fluidité dans la coordination des idées et des interprétations sur le sujet.

3 -Les hypothèses de la recherche

Les hypothèses constituent des suppositions ou des réponses préliminaires de ce qui est à démontrer ou à vérifier sur le terrain.

Une hypothèse est en quelque sorte une interprétation supposée de ce que l'on cherche à justifier ou à démontrer théoriquement et systématiquement.

L'hypothèse trouve sa formulation dans plusieurs interrogations associant plusieurs variables à propos d'un fait social à étudier.

D'autant plus, l'hypothèse devrait être choisie par le chercheur en tant que proposition de relations plausibles entre certaines variables observables ou formellement manipulables (variables

indépendantes, variables dépendantes). On peut considérer que l'hypothèse est présentée comme la clé de propulsion de l'idée directrice dans le guidage d'une recherche.

Les différents types d'hypothèses

Hypothèses supposant des uniformités catégorielles

Pour désigner des hypothèses qui présentent une uniformité catégorielle, on doit réfléchir à différencier les variables distinguant par exemple les salariés et le patronat. Le travail du chercheur consiste à faire ressortir *cette différence significative* entre les deux populations par rapport à deux strates sociales différentes.

Les hypothèses supposant des liens de réciprocités

C'est une forme qui nous rappelle que les hypothèses sont formulées lorsqu'une caractéristique fortement associée à une autre se trouve vérifiée, il est donc recommandé que les deux variables doivent être vérifiées. Il est rappelé au chercheur de prouver *des ressemblances* entre les différents groupes pour qu'il puisse vérifier son hypothèse (ressemblances de comportements particuliers).

Les hypothèses supposant des relations entre variables analytiques

Il ne s'agit plus de chercher de liens de causalité entre faits, variables ou catégories, mais on doit chercher à trouver des relations possibles ou plus au moins abstraites. Dans ce type d'hypothèses, le chercheur n'est plus censé prouver des ressemblances entre les variables, mais il doit trouver la relation complexes entre ces mêmes variables pour pouvoir établir une analyse fondée de l'objet d'étude.

4- Le rôle des hypothèses

Un travail ne peut être considéré comme une véritable recherche s'il ne se structure pas autour d'une ou de plusieurs hypothèses. L'hypothèse se formule sous forme d'une réponse supposée ou d'une présomption signifiant la fiabilité sociologique des phénomènes étudiés.

Le résultat de chaque enquête exige de tester les hypothèses en les opposant à des données d'observation et d'expérimentation sur le terrain. L'hypothèse est supposée donc nous indiquer les premières réponses possibles aux questions que pose le problème de la recherche. Ces réponses supposées doivent apporter une rationalité sociologique justifiée. C'est pour ces raisons que les hypothèses doivent nous indiquer les observations qui ne seront utiles avec précision pour confirmer ou non les résultats de l'enquête.

La validité de l'hypothèse

La validité d'une hypothèse ne peut être acceptée sauf si elle répond aux conditions de sa valorisation sociologique jugée par des spécialistes sur la thématique étudiée. Ce qui ressort de cette validité, c'est que les jugements de généralité sur l'objet d'étude sont objectivement rejetés. C'est-à-dire, l'hypothèse ne devrait guère constituer le résultat d'intentions subjectives ou d'opinions personnelles du chercheur.

5- La formulation des hypothèses

Il appartient au chercheur de supposer d'une façon logique et concevable de formuler une hypothèse d'où il est recommandé d'associer des variables (indépendants et dépendantes) qui peuvent la justifier et éventuellement contribuer à la confirmer ou l'infirmer.

Exemple : « Avec la propagation de la pandémie du COVID 19, le chômage s'accroît dans l'ensemble des secteurs d'activités ».

Dans cet exemple, nous constatons que le **COVID 19** présente la variable indépendante et le **chômage** la variable dépendante. Il existe une relation de causalité qu'il faudrait justifier sociologiquement durant l'enquête de terrain.

Ces variables sont aussi considérées comme des *indicateurs*, des *indices*, voire des *concepts* qui nous permettent de bien construire nos questionnements dans l'élaboration de nos instruments d'enquête (questionnaire, guide d'entretien, etc.)

En conséquence, l'élaboration des hypothèses ne peut être entamée qu'à partir de l'étape de la pré-enquête, pour les confirmer ou les infirmer après avoir effectué les différentes étapes de la recherche.

6- Le choix de l'échantillon

Sans une population ou un lieu d'enquête, le chercheur ne pourra jamais effectuer ses investigations. Il faut surtout choisir son échantillon avant toute démarche sociologique en rapport avec le terrain d'enquête. Dans cette démarche, les hypothèses doivent nous indiquer la délimitation du terrain de l'enquête (milieu géographique, économique, professionnel ou social). C'est-à-dire l'univers de l'interaction des acteurs à enquêter. C'est pourquoi, dans une recherche, des chapitres, voire une partie doivent être consacrés à l'étude pratique effectuée par le chercheur.

L'échantillon

Après avoir choisi son objet d'étude et délimiter son cadre théorique, on doit aller sur le terrain pour mettre en exécution notre plan de recherche. L'échantillon est exploré de la population-mère, comme on explore, par exemple, le jaune d'œuf (échantillon) du blanc d'œuf (population-mère). Un échantillon doit être représentatif de l'ensemble de la population concernée par le problème d'étude.

L'échantillon est sélectionné selon des critères que représente un certain nombre d'acteurs d'un groupe, d'une catégorie d'un ensemble préalablement ciblé. Le groupe représentatif est mesuré selon des observations qui permettent au chercheur de généraliser, après l'enquête, ses résultats à l'ensemble de la population d'origine.

7- Le lieu de l'enquête

Il faut bien définir et préciser le lieu où on doit effectuer son enquête. Le chercheur ne peut pas réaliser son enquête sur un lieu inconnu. La description géographique, spatiale et urbaine est très recommandée afin de bien décrire le lieu d'enquête. C'est pour ces multiples raisons que les difficultés et les avantages du lieu de l'enquête doivent être connus avant l'entame de la recherche. Dès lors, la réalité temporelle et spatiale dans la signification des délais d'investigations doit être respectée par le chercheur.

8- Les instruments de l'enquête

L'instrument d'enquête est un moyen d'investigation qui servira, durant les différentes étapes, le chercheur à recueillir des données qui seront soumises à l'analyse sociologique.

Un instrument d'enquête (questionnaire, guide d'entretien, observations) est un ensemble de moyens techniques que le chercheur devra utiliser pour répondre aux besoins spécifiques de sa recherche en termes d'informations, de logiques et de stratégies d'interprétation dont le bon traitement des données recueillies conduira aux objectifs tracés au préalable.

Parmi ces instruments, on trouve :

Le guide d'entretien : cette technique d'enquête intervient pour rapprocher l'enquêteur de son enquêté, pour que ce dernier ne sente pas interpellé par un interrogatoire. Il doit surpasser le sentiment de suspicion ou d'hésitation qui le contraint de livrer des informations sur un sujet le concernant.

Cet instrument est utilisé dans les enquêtes qualitatives dont l'objectif est de collecter le maximum de données au sein d'une population restreinte, régulièrement observée dans une situation inconfortable évoquant un sujet sensible, pudique ou tabou.

Les différents types d'entretiens :

L'entretien non directif : Selon les thèmes choisis, ce type d'entretien est un peu plus structuré sans donner plus de liberté au discours de l'enquêté.

L'entretien semi-directif : Si le degré de liberté est réduit dans les réponses à ce type d'entretien, l'enquêté aura des réponses directes aux questions précises posées par l'enquêteur. Les réponses de l'enquêté ne doivent pas sortir du cadre de la question et il ne doit pas s'exprimer en dehors du sens de la question posée.

L'entretien directif : Dans ce type d'entretien, la liberté de parole est très réduite. On peut considérer cette technique presque comme un questionnaire que l'on fait passer oralement aux enquêtés. Le but recherché avec ce type d'entretien consiste à vérifier les points essentiels à

travers le recueil des détails des éléments informatifs, ceci en posant des questions déjà envisagées et non improvisées.

Exemple de l'entretien direct ou indirect :

Direct : Êtes-vous convaincu de trouver du travail pendant cette période de crise ?

Indirect : Quel rôle pouvez-vous jouer dans le conflit social que connaît les salariés ?

Le Questionnaire

Il est utilisé que dans les enquêtes quantitatives. Cet instrument rassemble un ensemble de questions écrites portant sur un sujet particulier mais qui doivent respecter des règles précises de formulation, de construction et de passation. La collecte de données quantitatives est soumise à un comptage de chiffre qu'on définit après avoir fait passer cet instrument auprès de la population d'enquête.

Bibliographie à consulter

Ouvrages

ARBORIO Anne-Marie et al., *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 4 e ed., 2015

BEAUD, Stéphane ; WEBER, Florence, *Guide de l'entretien de terrain*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, 352 p.

BERRETIMA, Abdel-Halim, (sous la dire. de), *La Scientificité de l'empirisme en sociologie*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2019, 230 p.

BLANCHET, Alain ; GOTMAN, Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Ed. Nathan, 1992, 125 p.

BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris-La Haye, EHESS, Mouton, 1968

COMBESSIE Jean-Claude, *La méthode en sociologie*, La Découverte, coll. Repères, 5e éd., 2007

COULON, Alain, *L'école de Chicago*, Paris : PUF, Paris, 2004, 126 p.

DARGENT Claude, *Sociologie des opinions*, Paris, Armand Colin, 2011, coll. U

Université A-M, Bejaïa
Faculté des Sciences Humaines et sociales
Année universitaire : 2020-2021

Licence 1 Sciences Sociales : Première année
Module : Écoles et Méthodes
Enseignant : Professeur BERRETIMA Abdel-Halim

- DEBRYUN, Paul ; HERMAN, Jacques, *Dynamisme de la recherche en sciences sociales : les pôles de la pratique méthodologique*, Paris : PUF, 1974, 240 p.
- DEPELTEAU, F. *La démarche d'une recherche en sciences sociales*, DeBoeck Université, Bruxelles, 2000.
- DE SINGLY François, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 3 e éd., 2012
- FERRAROTTI, Franco, *Histoire et histoires de vie*, (traduit de l'italien par Marianne Moldak), Paris : Ed. Méridiens Klincksieck, 1983. 195 p.
- GHIGLIONE, Rodolphe et al., *Manuel d'analyse de contenu*, Paris : Ed. Armand Colin, 1980, 163 p.
- GHIGLIONE, Rodolphe, *Les techniques d'enquêtes en Sciences sociales : observer, interviewer, questionner*, Paris : Ed. Dunod, 1987, 197 p.
- KAUFMAN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 4e ed., 2016
- LEBARON, Frédéric, *L'enquête quantitative en Sciences sociales. Recueil et analyse de données*, Ed. Dunod, Paris, 2006, 178 p.
- LE BRETON, David, *L'interactionnisme symbolique*, Paris : PUF, 2004, 249 p.
- LOUBLET de BAYLE, Jean-Louis, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse : Ed. Privat, 1978, 234 p.
- MARTIN Olivier, *L'enquête et ses méthodes : l'analyse des données quantitatives*, Paris, Armand Colin, 2012 coll. 128, 3e éd.,
- MUCCHIELLI, Alex (sous la direction de), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en Sciences Humaines*, Paris : Ed. Armand Colin (2^e édition), 2004, 300 p.
- MUCCHIELLI, Alex, *Les méthodes qualitatives*, Paris : PUF, (Que sais-je ?) 1991, 128 p.
- PASSERON Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique - L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991 *
- PAUGAM Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2010
- PENEFF, Jean, *La méthode biographique*, Paris : Ed. Armand Colin, 1990. 144 p.
- QUIVY, R. & VAN CAMPENHOUDT, L.. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod, 1995 Paris.

STRAUSS, Anselm ; CORBIN, Juliet, *Basics of qualitative Research*, London : Sage Publishers, 1998, 310 p.

THIETART, R-A. & al, *Méthodes de recherche en management*, Dunod, Paris, 1999.

Articles, rapports et revues

BALAN, Jorge ; JELIN, Elizabeth, “La structure sociale dans la biographie personnelle” (texte traduit de l’espagnol par Daniel Bertaux), *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, nouvelle série 20^e année, juillet-décembre 1980, pp. 269-289.

BERTAUX, Daniel, “L’approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités”, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, nouvelle série 20^e année, juillet-décembre 1980, pp. 197-225.

BERTAUX, Daniel, *Histoires de vies ou récits de pratiques ? Méthodologie de l’approche biographique en sociologie*, Paris : Rapport de recherche au CORDES, convention 1971, n° 23, 1976, 111 p.

BOURDIEU, Pierre, “L’illusion biographique“, *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 62/63, juin 1986, pp. 69-72.

PARK, Robert E., “Suggestion for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment”, in : PARK, Robert ; BURGESS, E. ; McKENZIE, R., *The City*, Chicago : University of Chicago Press [1925], 1984, pp. 1-46.

PLATT, John, The Development of the “Participant observation”, Method in Sociology : origin Myth and History, *Journal of the History of the Behavior Sciences*, n° 19, October 1983, pp. 379-393.

THOMPSON, Paul, “Des récits de vie à l’analyse du changement social” (texte traduit de l’anglais par Daniel Bertaux), *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, nouvelle série 20^e année, juillet-décembre 1980, pp. 249-268.